

# A LA CROISEE DE NOS CHEMINS

Samedi 6 et dimanche 7 octobre 2018.

LA COMMUNAUTE CHRETIENNE DES CINQ PAROISSES DE « LES BONS VILLERS »  
ACCUEILLE, SUSCITE LA RENCONTRE, PARTAGE ET APPROFONDIT SA FOI,  
SE MET AU SERVICE DES AUTRES ET DIFFUSE LES INFORMATIONS.

Cet hebdomadaire est distribué avec la feuille liturgique dominicale  
Il est envoyé par mail (format PDF) à tous ceux qui en font la demande  
Plus d'informations sur notre site [www.upgosselies.be](http://www.upgosselies.be)



**PRÊTRE RESPONSABLE** Abbé Jean-Bernard BRONCHART, ☎ 0484 147 882 ou 071 85 1008  
**TEMPS D'ACCUEIL** Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois, de 16 à 17 h, à l'église de Frasnes.  
**TEMPS D'ADORATION** Le 2<sup>ème</sup> dimanche du mois, de 16h30 à 17h30 à l'église de Wayaux  
**DEMANDE DE MESSE(S)** Thérésina Helguers (☎ 071 85 1905), Léon Paternotte (☎ 071 84 6189)  
**INSCRIPTION AU BAPTÊME DES ENFANTS** Charles Henrard (☎ 071 84 5061) Françoise d'Exelle (✉ dexelle@outlook.com)

## « Est-il permis... ? » (Mc 10,2)

Cette simple question n'est pas seulement un piège tendu à Jésus par les Pharisiens, et dépasse largement son objet, la répudiation. Nous la posons sans cesse aux autorités, nous nous la posons les uns aux autres, et quand la réponse n'est pas celle qu'on espérait, on ressent une énorme frustration. Car la question du permis et de l'interdit est plus que jamais au centre de nos préoccupations. Il est loin le temps où l'on pouvait dire que « tout ce qui n'est pas interdit est autorisé » ; aujourd'hui, il faut un « permis » pour tout : permis de pêcher, permis de bâtir, permis de conduire, permis de travail, permis d'exploiter... et tout récemment, permis de détenir un animal ! L'intention est présentée comme louable, puisqu'il s'agit de protéger la société contre les abus ; mais elle protège surtout les autorités, que l'on accuserait autrement de ne rien faire ; et puis, un permis donné peut aussi être retiré...

Si Jésus semble faire peu de cas de ce qui lui est présenté comme permis ou interdit, ce n'est pas pour contester la Loi, mais pour que ses interlocuteurs s'interrogent sur les fondements de la Loi, plus que sur son expression, qui reflète toujours un contexte historique, culturel ou sociologique particulier.

Il ne s'agit pas ici de rentrer dans le faux débat de la supériorité de la loi de Dieu sur celle des hommes ou vice-versa. Un vieux professeur de droit, dans une université non catholique, enseignait qu'une loi doit viser le bien de tous. Telle devrait être la loi des hommes ; un règlement destiné à protéger les intérêts des uns au mépris de ceux des autres ne mérite pas le nom de loi. La Loi de Dieu, elle aussi, vise le bien de l'humanité ; ce sont ses « arrêtés d'application », pris au nom d'une idéologie, qui en déforment parfois l'intention.

Jeudi dernier se tenait, à La Docherie, une conférence au cours de laquelle trois orateurs présentaient les points de vue laïque, musulman et chrétien, sur le thème « Justice et Paix » ; comme souvent, le thème et la qualité des intervenants auraient mérité un plus large public, mais on dira que c'est à cause du football...

Si la paix n'a pas suscité beaucoup de réactions, un certain nombre de participants se sont sentis interpellés par le fait que la justice-institution ne reflète pas vraiment la justice-concept présentée par les orateurs ; à certains points de vue, elle est même parfois à l'opposé. Parce que notre justice-institution est légaliste, et que la loi est ce qu'elle est (c'est-à-dire au service d'intérêts qui ne sont pas toujours ceux du peuple), mais aussi parce que même une loi « juste », correctement appliquée, ne produit pas nécessairement les mêmes effets pour tous : celui qui peut se payer un avocat réputé s'en sortira mieux que celui qui doit s'en remettre au pro-deo.

Quelques laïques ont profité du débat pour souligner l'inutilité, voire la toxicité, des religions, de leurs valeurs et de leurs textes sacrés, dès lors qu'il « suffit » de se référer à la « Déclaration universelle des droits de l'homme ». Mais un simple texte suffit-il, s'il manque l'amour pour l'appliquer ?

Dans son encyclique « Pacem in Terris » (1963) Jean XXIII reprend les principaux aspects de la « Déclaration universelle des droits de l'homme », qu'il n'est plus question, pour l'Eglise, de contester (les « philosophes » à succès et autres détracteurs de l'Eglise devraient comprendre qu'on n'est plus au XIX<sup>ème</sup> siècle), mais au contraire, d'y intégrer la notion de réciprocité entre droits et devoirs (nous n'entrerons pas ici dans la polémique entre « pas de droits sans devoirs » et « pas de devoirs sans droits », un autre débat du XIX<sup>ème</sup> siècle). Ses successeurs, et principalement le pape François dans son encyclique « Laudato Si » (2015), n'ont cessé d'y ajouter d'autres considérations, comme le respect de la Création dans son ensemble (que nous pouvons appeler « Nature » ou « Environnement »), un don de Dieu, dont l'homme a reçu la gestion, mais qu'il a honteusement dilapidé...

Réfléchir à tout cela avant d'agir demande bien plus d'efforts et d'amour qu'aller demander si c'est permis...

Jean-Luc Detrez

## CELEBRATIONS ET INTENTIONS DE MESSES DANS LES-BONS-VILLERS

Attention : Vu l'absence de certains prêtres et la nécessité de prévoir des célébrations spéciales (jubilaires), l'horaire du mois de septembre sera encore un peu bousculé. Merci pour votre compréhension.

Date	Lieu	Heure	Intentions
Samedi 6 octobre	Buzet	15h45	Veillée - célébration (messe) animée par le groupe TOTEM <i>Pas d'autre messe du soir dans le doyenné</i>
Dimanche 7 octobre	Mellet	9h30	Messe pour une défunte
	Rèves (Chapelle Saint-Remi)	11h00	Fête de la Saint-Remi – temps de convivialité après la messe
9, 10 et 11 octobre	Rèves	8h00	Laudes et messe de semaine au presbytère
Samedi 13 octobre	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 14 octobre	Wayaux	9h30	Célébration eucharistique
	Rèves	11h00	Messe pour Chantal
Samedi 20 octobre	Liberchies	9h30	<b>Matinée d'information et d'échanges avec le Vicaire Episcopal J-P Lorette, en vue de la refondation de notre unité pastorale</b>
	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 21 octobre	Mellet	9h30	Messe pour Philippe De Commet
	Frasnes-lez-Gosselies	11h00	Célébration eucharistique
Jeudi 25 octobre	Mellet (Trois-Arbres)	14h15	Messe avec les résidents du Home « Les Trois Arbres »
Samedi 27 octobre	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 28 octobre	Wayaux	9h30	Célébration eucharistique
	Rèves	11h00	Messe pour Alex Lebrun et les familles Brunieaux-Winkel et Marius
Mercredi 31 octobre	Villers-Perwin	18h00	Fête de tous les saints
Jeudi 1 <sup>er</sup> novembre	Wayaux	9h30	Fête de tous les saints
	Rèves	11h00	Fête de tous les saints
Vendredi 2 novembre	Frasnes-les-Gosselies	18h00	<b>Messe pour les défunts de l'entité</b> – évocation du nom des personnes dont nous avons célébré les funérailles chrétiennes après le 2 novembre 2017 ( <b>Prévenez les familles !</b> )

Retrouvez le tableau ci-dessus (et d'autres informations utiles) sur [www.upgosselies.be](http://www.upgosselies.be), rubrique **Les-Bons-Villers -> Messes**

Pour un aperçu de toutes les messes dominicales du Doyenné, voyez [www.upgosselies.be](http://www.upgosselies.be), rubrique **Célébrations -> Vue Globale**

### AUTRE(S) CELEBRATION(S) A NOTER DANS LE DOYENNE

Lieu	Date	Heure	
Pont-à-Celles	Dimanche 28 octobre	11h00	Messe « dynamique » animée par de jeunes musiciens.

### PROCHAINS BAPTEMES (à 12h30, sauf mention contraire)

- Lucy et Louÿs MATON CATTELIN, dimanche 7 octobre à Mellet
- Chloé VAN DROUGHENBROECK et Maëlia FRANC, dimanche 14 octobre à Rèves
- Elise COLLET, dimanche 21 octobre à Mellet
- Jules DENISTY et Louis MARIJSSE, dimanche 28 octobre à Rèves
- Antoon VANDENDRIESSCHE, dimanche 18 novembre à Frasnes

### PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- M<sup>me</sup> Marie-Josèphe VAN RYCKEGHEM, épouse de M. Joseph DEBAR (Funérailles à Frasnes, mercredi 26 septembre)
- M<sup>me</sup> Madeleine JACOB, V<sup>ve</sup> de M. André MALENGREAUX (de Frasnes ; funérailles à Aywaille, lundi 8 octobre)

#### Prochaines répétitions de la chorale inter-paroissiale

Christine Bihain et Pierre Defossez vous accueilleront de 19h30 à 21h15 à la cure de Luttre les mercredis **10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre 2018**. Les dates pour 2019 suivront.

D'autre part, nous aimerions développer une page Internet (sur le site du Doyenné) pour poster et consulter les dates de répétition et d'autres informations utiles aux choristes de la chorale inter-paroissiale, mais aussi des autres chorales du Doyenné. Les choristes qui souhaitent participer à ce projet (qui ne peut exister sans « fournisseurs de contenu »), peuvent contacter le [gestionnaire du site](#).

#### Samedi 13 octobre : Repas de l'amitié - 17<sup>ème</sup> raclette valaisanne au profit de la salle paroissiale Saint-Nicolas

A 12h30 ou 18h30 à la salle paroissiale, rue Vanbeneden 5A, à Frasnes-lez-Gosselies. PAF: Adultes 22 € - Enfants 12 €

Réservation : par virement au compte BE54 0013 3831 8797 (indiquer nom, prénom, service, nombre d'adultes, nombre d'enfants) ou par téléphone (Germano 071/85.17.11, Lysianne 071/85.44.77, Jeanine B. 071/85.35.22, Marie-Paule 071/85.27.05, Jeannine M. 071/84.60.63, Jacqueline 071/85.27.73)

#### Samedi 20 octobre, de 9h30 à 11h30 : Assemblée décanale à l'église de Liberchies

Matinée d'information et d'échanges avec le Vicaire Episcopal Jean-Pierre Lorette, en vue de la refondation de notre unité pastorale. Être en refondation c'est préparer l'avenir de l'Église dans notre société actuelle en mutation permanente. C'est un engagement de tous les chrétiens, pour rayonner le visage du Christ, chacun selon ses atouts. Ne dites pas : « Ce n'est pas pour moi ! ». Chacun peut apporter sa pierre...

#### Catéchèse

Les rencontres d'information et d'inscription pour la catéchèse ont eu lieu les 24, 26 et 28 septembre. Les parents qui n'ont pu s'y rendre peuvent encore contacter l'animatrice en pastorale ([voir site Internet, rubrique « contacts »](#)).